



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-02505**

DE : **M. ALBRECHT (KITCHENER-CONESTOGA)**

DATE : **LE 18 JUIN 2018**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **RODGER CUZNER**

Réponse de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main d'oeuvre et du Travail

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Discrimination

TEXTE ORIGINAL

RÉPONSE

Le gouvernement du Canada tient à remercier la pétitionnaire d'avoir fait part de ses opinions sur la nouvelle exigence en matière d'attestation dans le cadre du programme Emplois d'été Canada.

La prospérité du Canada dépend de l'éducation et de l'expérience dont les jeunes Canadiens ont besoin pour se préparer aux emplois d'aujourd'hui et de demain. C'est pourquoi, notre gouvernement a doublé le nombre d'emplois offerts aux jeunes par Emplois d'été Canada par rapport au gouvernement précédent, créer une expérience de travail rémunérée pour près de 70 000 étudiants par année.

En 2017, le gouvernement a entendu les inquiétudes des Canadiens à l'égard du programme Emploi d'été Canada. Nous avons appris que dans certains cas, le financement était utilisé d'une façon qui portait atteinte aux droits des citoyens. Par exemple, il a été utilisé pour appuyer un organisme distribuant des images de fœtus avortés dans les foyers canadiens, ainsi qu'un organisme qui refusait d'accepter les jeunes LGBTQ2 au sein de son camp d'été.

Le gouvernement du Canada respecte les droits des Canadiens, ce qui comprend la liberté de conscience et de religion. À l'avenir, nous désirons nous assurer que le financement versé dans le cadre du programme Emplois d'été Canada ne soit pas utilisé pour miner les droits de la personne.

Dans le cadre du formulaire de demande de 2018 d'Emplois d'été Canada, les employeurs doivent confirmer que l'emploi et la mission de l'organisme respectent les droits individuels et les lois du travail, et qu'ils n'appuient pas les pratiques discriminatoires.

Ces modifications au programme nous aideront à veiller à ce que les jeunes gens occupant un emploi financé par le gouvernement travaillent dans un milieu qui respecte les droits de tous les Canadiens.

La nouvelle attestation décrit les organismes précis qui ne sont pas admissibles à du financement, ce qui incluent ceux dont les activités principales :

- comprennent des activités politiques partisans; ou
- ne respectent pas, ou visent activement à miner ou éliminer, les droits de la personne acquis des Canadiens.

Les organisations confessionnelles continuent d'être admissibles à un financement dans le cadre du programme Emplois d'été Canada. En fait, cette année, des centaines de groupes confessionnels sont admissibles à un financement dans le cadre des Emplois d'été Canada et plus de 3 000 employeurs sont les premiers bénéficiaires du financement. Ils ont été des partenaires clés et, au fil des ans, ils ont aidé de nombreux jeunes à acquérir une expérience de travail positive tout en offrant des services utiles dans leurs collectivités. Le gouvernement attend avec impatience une autre année fructueuse d'emplois pour les jeunes.